



MASTER MEEF CHINOIS

2024-2025

Guide de l'étudiant et de l'étudiante

TABLE DES MATIÈRES

Foire aux questions.....	1
1. Que fait-on en master MEEF Chinois ?.....	1
2. Comment se passe le mémoire ?.....	1
3. Quelles sont les épreuves du concours ?.....	1
4. Pourquoi faire un master MEEF Chinois à l'Université Lumière Lyon 2 ?.....	2
1. Mes contacts.....	3
1.1 Mes contacts administratifs.....	3
1.2 Mes contacts pédagogiques.....	5
1.3. Les réseaux sociaux.....	5
2 - Mes services.....	6
2.1 Santé.....	6
2.2 Culture.....	7
2.3 Finances.....	7
2.4 Association.....	8
2.5 Langues transversales.....	8
3 - Mes cours.....	10
3.1 Présentation générale.....	10
3.2 Semestres 1 et 2.....	11
3.3 Semestres 3 et 4.....	14
4. Mes examens.....	17
4.1 Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences (MCCC).....	17
4.2 Mes examens en contrôle continu (CC).....	18
4.3 Mes examens terminaux (CT).....	18
4.4 Assiduité.....	19

Foire aux questions

1. Que fait-on en master MEEF Chinois ?

Le master MEEF chinois prépare les étudiants aux concours de CAPES et CAFEP (établissements privés) chinois. Pendant les deux années de formations, les étudiants vont se familiariser l'environnement professionnel de l'enseignement, se perfectionner en connaissances disciplinaires et s'initier à la recherche. La formation comprend des cours à l'université et des stages dans des établissements secondaires.

2. Comment se passe le mémoire ?

Dans le cadre du master MEEF à l'INSPÉ de l'Académie de Lyon, chaque étudiant doit rédiger un mémoire dont il est l'auteur, sous la responsabilité d'un directeur de mémoire. Le travail autour du mémoire de master MEEF doit associer de manière forte la dimension professionnelle et la dimension recherche de la formation. Les arrêtés du 27 août 2013 et du 28 octobre 2015 affirment l'importance de la recherche pour le développement professionnel des enseignants. La compétence commune 14, qui est « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel », exige de compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques. L'article 19 de l'arrêté du 27 août 2013 précise que le mémoire de master doit relier contenu disciplinaire, recherche et pratiques pédagogiques. Le mémoire de master confère au minimum 20 crédits européens. Le mémoire de recherche ne doit pas être confondu avec un rapport de stage ni se limiter à une description des pratiques. Il illustre l'initiation à la méthodologie et la mise en place d'une recherche. Le mémoire doit être rédigé et soutenu individuellement. La préparation du mémoire s'étend de septembre du semestre 1 jusqu'à la fin février du semestre 4, la soutenance ayant lieu en mars du semestre 4.

3. Quelles sont les épreuves du concours ?

	Épreuve	Type	Durée	Coeff.	Note	Langue
Admissibilité	La composition en chinois (Coeff. 7) - thème et/ou version (Coeff. 3)	Écrit	6h	2	Notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.	Chinois
	Analyse critique de documents et construction de séquence d'enseignement	Écrit	6h	2	Notée sur 20.	Français
Admission	Épreuve de leçon avec une analyse en anglais restitution document audio/vidéo; et	Oral		5	Notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.	Chinois/ Français

une présentation séance d'enseignement en français.					
Épreuve d'entretien	Oral	35 min.	3	Notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.	

4. Pourquoi faire un master MEEF Chinois à l'Université Lumière Lyon 2 ?

L'Université Lumière Lyon 2 est la seule université qui offre une formation MEEF chinois dans les académies de l'est de France. Dans l'académie de Lyon, plus de 35 établissements scolaires publics et privés sous contrats proposent l'enseignement du chinois en LV2 et/ou LV3, du primaire à la Terminale. Les étudiants ont ainsi l'occasion de faire leurs stages d'observation et de pratique dans des conditions optimales. Notre équipe pédagogique est composée des universitaires spécialistes en études chinoises et didactique, des professionnels de terrain, ainsi que des enseignants de l'INSPE. En petit groupe, les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé.

1. Mes contacts

1.1 Mes contacts administratifs

1.1.1 Comment contacter l'UFR des Langues ?

Le master MEEF Anglais se déroule exclusivement sur le campus des Berges du Rhône :

Campus Berges du Rhône (BdR)

18 Quai Claude Bernard
69 365 Lyon Cedex 07
+33 (0)4 78 69 71 42

Le Master MEEF 2nd degré Anglais à Lyon 2 s'inscrit dans une collaboration entre l'INSPé de Lyon et les autres universités LSH du site (Lyon 3 et St Etienne). Les maquettes et parcours M1 et M2 MEEF sont identiques et co-habilités.

À votre arrivée à l'Université Lumière Lyon 2, l'administration vous a attribué une adresse universitaire (**prenom.nom@univ-lyon2.fr**). Vous devez n'utiliser que cette adresse lorsque vous voulez contacter un ou une enseignante ou un personnel de l'administration.

Pour écrire un mail à un membre de l'Université, vous devez respecter les critères suivants :



Vous devez communiquer qu'avec votre **adresse mail universitaire** (prenom.nom@univ-lyon2.fr) qui vous a été attribuée à votre arrivée à l'Université Lumière Lyon 2. Ainsi, vous ne devez communiquer qu'avec les adresses universitaires des enseignants et des enseignantes ainsi que des personnels administratifs.



Votre mail doit toujours comporter un **objet**. La description de l'objet doit être courte et précise. Exemple : *inscription TD anglais*



Votre mail doit être encadré par des **formules de politesse**. Il doit commencer par un « Bonjour » / « Monsieur, Madame » (ne pas utiliser « Cher, Chère ») et se terminer par un « Cordialement », « Dans l'attente cordiale d'une réponse de votre part » ou encore par un « Merci par avance pour votre réponse ». À l'écrit comme à l'oral, je vouvoie tous les membres de l'équipe pédagogique et de l'équipe administrative.



Votre mail doit toujours contenir une **signature électronique** afin que votre interlocuteur ou interlocutrice vous identifie correctement. Vous devez indiquer votre prénom, votre nom, votre niveau, votre mention, votre parcours, votre mail et votre numéro étudiant. Exemple :

Jean Ducret

Master 1 MEEF Chinois

jean.ducret@univ-lyon2.fr / N°12345678



Attention : les règles de politesse s'appliquent aussi lors des rendez-vous physiques. Je vouvoie les personnels, je frappe à la porte et j'attends qu'on me dise d'entrer, je respecte les horaires et je viens seul(e) en entretien.

1.1.2 Qui sont les gestionnaires de scolarité ?

Fonction	Coordonnées	Campus
Responsable de scolarité	Florence COLLET-PRIOLET Bureau ATH 168 / 04 78 69 71 79 florence.collet-priolet@univ-lyon2.fr	BdR
Master MEEF Chinois	Florence ZORN COUTURIER Bureau ATH 144 / 04 78 69 72 87 Ouvert au public du lundi au jeudi / fermé le vendredi matin florence.zorn@univ-lyon2.fr	BdR

Toutes les adresses universitaires des personnels administratifs de l'UFR sont dans l'onglet  [Équipe administrative](#) sur le site de l'UFR des Langues.

1.1.3 Que faire quand je suis absent(e) ?

Les absences doivent toujours être **justifiées** par un avis du médecin, une attestation ou tout autre document qui fait foi. Quand vous êtes absent ou absente, le premier réflexe que vous devez avoir est de contacter les enseignantes et enseignants avec lesquels vous avez cours sur la journée par mail :

- Vous leur expliquez brièvement votre situation et vous leur demandez les modalités de rattrapage pour les cours manqués ;
- Vous mettez en copie le ou la gestionnaire de scolarité qui vous accompagne ;
- Et vous mettez en pièce jointe votre document justificatif.



Vous trouverez les mails universitaires de toutes les enseignantes et les enseignants dans la rubrique [Équipe pédagogique](#) du site de l'UFR des Langues.

1.1.4 J'ai des questions concernant mon orientation



Le [Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiants/étudiantes \(COSIE\)](#) propose à toutes les étudiantes et les étudiants de l'Université un accompagnement pour toute question d'orientation et d'insertion professionnelle.

Prenez rendez-vous en ligne: <https://www.univ-lyon2.fr/formation/dispositifs-d-accompagnement/accompagnement-individuel-cosie>

1.2 Mes contacts pédagogiques

1.2.1 Les responsables de formation

Fonction	Coordonnées
Responsable MEEF Chinois	Ya RAO-CHEN y.rao@univ-lyon2.fr

1.2.2 Les enseignantes et les enseignants

RAO-CHEN Ya	y.rao@univ-lyon2.fr
GUO Weiwei	weiwei.guo@univ-lyon2.fr
LIN Ting-Shiu	ts.lin@univ-lyon2.fr
BINDEL Sandra	sandra.bindel@univ-lyon2.fr
SEGUE Wilfried	wilfried.segue@univ-lyon2.fr
PICARLE Jessika	Jessika.Picarle@ac-lyon.fr
SCHNEIDER Muriel	muriel.schneider@ac-lyon.fr
VENTURIN Maxime	maxime.venturin@ac-lyon.fr
WEI Xudong	xudong.wei@univ-lyon2.fr
LAHOUSSE Thomas	thomas.lahousse@univ-lyon2.fr

1.3. Les réseaux sociaux

1.3.1 Les sites internet



- UFR des Langues : <https://langues.univ-lyon2.fr/>
- Rubrique MEEF : <https://langues.univ-lyon2.fr/formation/le-capes-et-le-cafep-avec-le-master-meef>

1.3.2 LinkedIn, Facebook et YouTube

- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/ufr-des-langues/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/Universite.Lumiere.Lyon2/>
- YouTube : <https://www.youtube.com/user/UnivLyon2>

2 - Mes services

2.1 Santé

2.1.1 Je souhaite bénéficier d'une consultation médicale



L'équipe du [Service de santé universitaire \(SSU\)](#) est composée de médecins, d'infirmiers, d'une diététicienne, de psychologues et d'une maïeuticienne et est renforcée par une équipe administrative qui vous accueille sur place ou par téléphone. Si vous avez un ou une médecin traitant à proximité, vous devez, en priorité, prendre rendez-vous auprès de lui/elle.

Le SSU est aussi un des lieux où vous pourrez avoir gratuitement des préservatifs (féminins et masculins) mais aussi des protections féminines menstruelles.

Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous uniquement :

- de 8h30 à 17h30 sur le campus Berges du Rhône (BDR)
- de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h sur le campus Porte des Alpes (PDA) - non accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Contact : Par téléphone : 04 78 77 43 10
Par mail : ssu@univ-lyon2.fr

Campus Berges du Rhône (BdR)	Campus Porte des Alpes (PdA)
Bâtiment GAIA rdc 86 rue Pasteur 69007 Lyon Arrêt Centre Berthelot (T2) Accès PMR	Bâtiment 1 de l'IUT, 1 ^{er} étage 106 bd de l'Université 69500 Bron Arrêt Parilly-Université (T2) Pas d'accès PMR

2.1.2 Je suis une personne en situation de handicap



La [Mission Handicap](#) est un service de l'Université Lumière Lyon 2 qui déploie un système d'accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap au sein de l'établissement.

Accueil :

- les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h
- le mardi de 8h30 à 11h30 puis de 14h30 à 17h

Contact : Par téléphone : 04 78 77 31 05

Par mail : mission.handicap@univ-lyon2.fr

Rendez-vous possibles les jeudis sur le campus BDR dans les locaux du SSU. Vous pouvez également contacter Mme. Idoli CASTRO, référente handicap à l'UFR des Langues à idoli.castro@univ-lyon2.fr.

2.1.3 Je suis une personne en situation de détresse psychologique



La situation de détresse psychologique chez les étudiants et les étudiantes est à prendre très au sérieux. Ne vous isolez pas, contactez le SSU pour prendre un rendez-vous ou appelez directement les numéros verts spécialisés listés ci-dessous :

- Si vous souffrez d'isolement, de démotivation ou d'épuisement, appelez la **Plateforme d'écoute pour les étudiantes et les étudiants** mise en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ouverte 24h/24 7j/7 au 04 26 73 32 32.
- Si vous souffrez de stress ou que vous adoptez des comportements à risque, demandez un entretien individuel en ligne ou par téléphone avec un psychologue du **Dispositif d'écoute et de soutien** gratuit, disponible du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi 10h à 14h sur inscription par téléphone 07 64 42 92 59.
- Si vous ou un proche souffrez de problèmes de santé mentale, contactez la **Plateforme Live du Vinatier**, disponible 7j/7 de 8h à 20h par téléphone au 04 37 91 55 99 ou via live@ch-le-vinatier.fr.
- Pour n'importe quel type d'urgence nocturne, appelez la ligne d'écoute **Nightline** de 21h à 2h30 du matin au 04 85 30 00 10.

Retrouvez toutes les informations sur l'accompagnement psychologique des étudiants et des étudiantes sur la page dédiée de l'Université : <https://www.univ-lyon2.fr/universite/actualites-universitaires/accompagnement-psychologique-pour-les-etudiant-es>

2.2 Culture

L'Université Lumière Lyon 2 propose une riche programmation événementielle, scientifique et artistique. Pour ne rien manquer des actualités et événements culturels à la fac, suivez-nous sur les réseaux sociaux :

- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/cultureLyon2/>
- Instagram : <https://www.instagram.com/culturelyon2/>
- Site internet : <https://www.univ-lyon2.fr/vie-des-campus/culture-lyon2>

2.3 Finances

En cas de difficultés personnelles, familiales, psychologiques, de santé, administratives ou financières, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le service social du CROUS de l'Université Lumière Lyon 2. Le rôle de l'assistant ou de l'assistante de service social est de vous accueillir, de vous écouter, d'identifier les difficultés auxquelles vous êtes confronté et de définir avec vous un plan d'action pour vous accompagner dans la résolution de ces difficultés et ainsi favoriser votre réussite personnelle et universitaire (accompagnement dans les démarches, informations sur les

MES SERVICES

droits, sur le budget, orientation vers des structures, médiation, instruction de demandes d'aides financières, etc...). Les assistants et assistantes de service social sont soumises au secret professionnel et vous proposent donc un espace d'écoute en toute confidentialité.

Plus d'infos sur : <https://mesaides.universite-lyon.fr/>

Accueil : Des permanences téléphoniques sont assurées par les secrétaires du service social les mardis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 9h à 12h au 04 72 80 13 25.

Le Service social ne reçoit que sur rendez-vous. En cas de difficulté, ne tardez pas à prendre un rendez-vous. Selon les périodes de l'année universitaire, les délais d'attente peuvent varier en moyenne de deux à quatre semaines. Des créneaux d'urgence peuvent

toutefois être proposés en cas de graves difficultés compromettant à court terme la poursuite d'études.

Contact : Écrivez un mail à ssocial@crous-lyon.fr en indiquant votre établissement d'inscription, votre filière, le motif de votre demande et vos coordonnées téléphoniques et pensez à joindre votre certificat de scolarité.

2.4 Association

S'engager dans une association permet de s'impliquer dans un projet de votre choix et de défendre une cause qui vous concerne. Cette implication est un moyen à la fois :

- **humain**, parce que vous donnez de votre temps pour apporter de l'aide à la société sur un sujet précis ;
- **personnel**, parce que vous vous donnez les moyens de découvrir de nouvelles perspectives et de rencontrer de nouvelles personnes qui partagent vos centres d'intérêt ;
- et **professionnel**, parce qu'en développant de nouvelles compétences et en vous intéressant à une cause en particulier, vous montrez à vos futures employeuses ou employeurs que vous savez vous investir et promouvoir les projets qui vous stimulent.

Votre engagement étudiant peut être valorisé sur votre diplôme. Plus d'infos sur : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/les-bonus/>

À l'UFR des Langues vous pouvez vous inscrire à [l'association des étudiants et des étudiantes MINERVE](#) : s'engage à organiser des activités extrascolaires tels que des voyages, pique-niques linguistiques, des soirées cinéma, des correspondances avec les étudiantes et les étudiants des universités partenaires.

2.5 Langues transversales

2.5.1 Le Centre de Langues (CdL)

Le [Centre de Langues \(CDL\)](#) est un département de l'UFR des Langues qui :

- dispense les **cours de langues** transversales à toutes les étudiantes et les étudiants de licence (portail/L1 à la L3) ainsi qu'aux étudiants et aux étudiantes de Master 1 ;

- propose différents **dispositifs** permettant la pratique de langues étrangères en dehors des cours (ateliers de conversation, tandem,...) ;
- offre l'accès à diverses **certifications** telles que le CLES et le TOEFL ITP.

Les langues proposées sont : **allemand, catalan, italien, suédois, anglais, chinois, français langue étrangère, langue des signes françaises (LSF), portugais, arabe, espagnol, russe** et **ukrainien** et un module **intercompréhension**.

2.5.2 Le Tandem des langues

Le [Centre de Langues \(CDL\)](#) propose des groupes de travail en tandem : c'est un mode d'apprentissage autonome où deux personnes de langue maternelle différentes travaillent ensemble. Ils/elles sont tour à tour apprenant ou apprenante de la langue de l'autre, puis aidant ou aidante dans leur langue maternelle. Le Tandem des langues est une vraie opportunité d'apprendre une langue étrangère en la pratiquant avec une personne native.

Plus d'infos : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/apprendre-pratiquer-une-langue/le-tandem-de-langues>

2.5.3 Le parrainage/marrainage entre étudiants et étudiantes françaises et internationales

Ce dispositif consiste à mettre en lien des étudiantes et les étudiants internationaux avec les étudiantes et les étudiants locaux pour qu'ils puissent échanger et s'entraider. L'inscription à l'opération binôme se fait à chaque début de semestre (environ mi-septembre et mi-janvier) via le formulaire mis à disposition par le [service des relations internationales](#). Des rencontres sont organisées tout au long du semestre pour que les binômes puissent échanger leurs expériences dans une ambiance interculturelle.

Contact : operationbinome@listes.univ-lyon2.fr

Suivez les actualités du programme Alter Ego sur la page **Facebook** : <https://www.facebook.com/beilyon2>

Le but de ce dispositif est principalement celui de créer des liens sociaux. Si votre intérêt se porte plus précisément sur les échanges linguistiques, le dispositif Tandem sera mieux adapté.



3 - Mes cours

3.1 Présentation générale

3.1.1 Volume horaire

En première année, vous comptabilisez **480 heures**.

En deuxième année, vous comptabilisez **320 heures**.

3.1.2 Organisation des stages

En première comme en deuxième année, vous aurez des stages à réaliser en établissement scolaire. Plusieurs formules vous seront proposées pour vous insérer au mieux dans le milieu de l'enseignement.

Master 1		
Étudiant ou étudiante master MEEF	Stage filé : 1 jour par semaine (le lundi) pendant 14 semaines de novembre à mars	Stage massé : en stage une semaine en janvier et deux semaines en avril
AED (assistant ou assistante d'éducation)	3 demi-journées en établissement par semaine (lundi matin, mercredi matin et vendredi matin)	
Master 2		
Alternants et alternantes	3 demi-journées en établissement par semaine (lundi toute la journée et jeudi matin)	
Contractuels et contractuelles	3 demi-journées en établissement par semaine (lundi toute la journée et jeudi matin)	
SOPA (stage d'observation et de pratique accompagnée)	Stage filé : 3 demi-journées en établissement par semaine de novembre à mars et de mai à juin	Stage groupé : plein temps en établissement d'avril à mai
AED (assistant ou assistante d'éducation)	3 demi-journées en établissement par semaine (lundi matin, mercredi matin et vendredi matin)	

3.2 Semestres 1 et 2

	Code apogée	Intitulé	Type	Responsable	Objectifs
Bloc de compétences 1	Contexte : système éducatif (3 ECTS)				
	42CRDA01	Système éducatif et environnement de travail 1	TD de 12h	Voir MEEF allemand	
	42CRDA02	Système éducatif et environnement de travail 2	TD de 12h	Voir MEEF allemand	
	Connaissance du métier (3 ECTS)				
	42CRDB01	Éthique appliquée aux cours de langue 1	TD de 18h	Voir MEEF allemand	
	42CRDB02	Éthique appliquée aux cours de langue 2	CM de 15h	Voir MEEF allemand	
	Exercice du métier : mise en pratique (6 ECTS)				
	42CRDC02	Exercice du métier 2 : mise en pratique	TD de 10h	Voir MEEF allemand	
	42CRDC03	Exercice du métier 1 : mise en pratique	TD de 12h	Voir MEEF allemand	
Bloc de compétences 2	Culture et méthodologie disciplinaire (12 ECTS)				
	42CRDD03	Rédaction en chinois 1	TD de 14h	Ting-Shiu LIN	Ce cours vise à préparer les étudiants à la partie « composition en langue étrangère » de l'épreuve écrite disciplinaire du CAPES externe.
	42CRDD04	Communication en chinois 1	TD de 14h	Ting-Shiu LIN	Ce cours a pour objectif de préparer les étudiants à la première partie de l'épreuve de leçon du CAPES externe de chinois.
	42CRDD07	Rédaction en chinois 2	TD de 14h	Ting-Shiu LIN	Ce cours vise à préparer les étudiants à la partie « composition en langue étrangère » de l'épreuve écrite disciplinaire du CAPES externe.
	42CRDD08	Communication en chinois 2	TD de 14h	Ting-Shiu LIN	Ce cours a pour objectif de préparer les étudiants à la première partie de l'épreuve de leçon du CAPES externe de chinois.
	42CRDD09	Littérature moderne 1	TD de 14h	Elise LAUNAY	Histoire générale de la littérature moderne avec focus sur certaines œuvres-clés et analyse de quelques passages (1912-1949).
	42CRDD10	Société chinoise 1	TD de 14h	Fanny PALDACCI	Histoire ancienne de la Chine (des origines à 1842)
	42CRDD11	Littérature moderne 2	TD de 14h	Elise LAUNAY	Histoire générale de la littérature moderne avec focus sur certaines œuvres-clés et analyse de quelques passages (1949-aujourd'hui).

	42CRDD12	Société chinoise 2	TD de 14h	Fanny PALDACCI	Histoire de la Chine de 1842 à nos jours, géographie (physique et sociale)
	Savoirs linguistiques appliqués (8 ECTS)				
	42CRDEo1	Traduction 1 - version	TD de 21h	Elise LAUNAY	Traduction de textes littéraires chinois ou taiwanais (1920-aujourd'hui)
	42CRDEo2	Traduction 1 - thème	TD de 21h	Xudong WEI	Le cours de thème a pour objectif de consolider les connaissances en traduction franco-chinoise des étudiants qui préparent le concours de CAPES/CAFEP. Il permettra également de perfectionner la maîtrise des deux langues à travers des approches réflexives et interprétatives du point de vue traductologique. Il fournira des outils nécessaires de travail aux futurs enseignants de chinois et aux étudiants souhaitant exercer un métier de traducteur professionnel plus tard.
	42CRDEo3	Traduction 2 - version	TD de 21h	Elise LAUNAY	Traduction de textes littéraires chinois ou taiwanais (1920-aujourd'hui)
	42CRDEo4	Traduction 2 - thème	TD de 21h	Xudong WEI	Le cours de thème a pour objectif de consolider les connaissances en traduction franco-chinoise des étudiants qui préparent le concours de CAPES/CAFEP. Il permettra également de perfectionner la maîtrise des deux langues à travers des approches réflexives et interprétatives du point de vue traductologique. Il fournira des outils nécessaires de travail aux futurs enseignants de chinois et aux étudiants souhaitant exercer un métier de traducteur professionnel plus tard.
	Compléments méthodologiques et disciplinaires (4 ECTS)				
	42CRDFo1	Analyse de documents visuels 1	TD de 12h	Ya RAO-CHEN	Améliorer la compréhension des messages visuels, proposer l'utilisation pédagogique des supports visuels, et se préparer à l'épreuve de leçon.
	42CRDFo2	Analyse médias audiovisuels en chinois	TD de 12h	Jessika PICARLE	Reconnaître un bon support pour l'enseignement/apprentissage. Savoir choisir et utiliser des documents visuels de toutes natures : images, graphiques, photos, vidéos. Savoir à quel moment les utiliser et pourquoi, quels sont les effets recherchés ?
	Bloc de compétences 3	Didactique de la langue vivante (3 ECTS)			
42CRDGo1		Numérique appliquée à l'enseignement	TD de 14h	Jessika PICARLE	Découverte et prise en main des outils numériques pour l'enseignement/apprentissage du chinois.
42CRDGo2		Didactique spécialisée au chinois	TD de 14h	Maxime VENTURIN	Etablir le cadre : Le CECRL et ses implications Comprendre les spécificités du chinois par rapport aux autres langues Travailler des démarches dans le cadre de la perspective actionnelle pour le chinois
Savoirs appliqués : langue en contexte (3 ECTS)					

	42CRDH01	Maîtrise du français 1	TD de 14h	Sandra BINDEL	Expression en contexte : exprimer sa motivation, ses choix professionnels Points de grammaire française spécifiques : prépositions, concordance des temps	
	42CRDH02	Linguistique chinoise : faits de langue 1	TD de 14h	Weiwei GUO	Maîtrise de la lexicologie chinoise : morphème, types de mot et d'expressions	
	42CRDH03	Maîtrise du français 2	TD de 14h	Sandra BINDEL	Expression en contexte : la situation de l'enseignement du chinois, enseignement et laïcité, questions d'autorité et de pédagogie Questions de méthodologie : le plan de dissertation ou d'exposé Formation du vocabulaire	
	42CRDH04	Linguistique chinoise : faits de langue 2	TD de 14h	Weiwei GUO	Maîtrise de la lexicologie chinoise : les principales catégories grammaticales des mots	
	Mise en œuvre didactique et pédagogique (6 ECTS)					
	42CRDI01	Connaissance des programmes et analyse de pratique	TD de 14h	Muriel SCHNEIDER	Étude du système scolaire français et apprentissage précis des programmes et objectifs d'enseignement du chinois langue étrangère. Analyse critique de pratique, repérage des biais d'enseignement.	
	42CRDI02	Construction séance et séquence en lien avec le stage	TD de 14h	Muriel SCHEIDER	Mise en pratique des apprentissages sur la connaissance des programmes d'enseignement du chinois et l'analyse de pratique, en lien avec le stage.	
	Approche réflexive : ressources et méthodologie (3 ECTS)					
	42CRDJ01	Approche réflexive : ressources et méthodologie 1	CM de 10h	Ya RAO-CHEN	Apprendre à utiliser des outils méthodologiques et identifier et évaluer les ressources pédagogiques disponibles pour l'enseignement du chinois.	
	42CRDJ02	Théories et pratiques didactiques	TD de 14h	Ya RAO-CHEN	Promouvoir une interaction constante entre la réflexion théorique et les pratiques didactiques, appliquer les concepts théoriques dans des contextes réels.	
Séminaire de recherche (1 ECTS)						
42CRDK01	Recherche appliquée (didactique et numérique)	TD de 14h	Ya RAO-CHEN	Apprendre à mener des études approfondies sur les pratiques didactiques et l'utilisation des outils numériques.		
Suivi de mémoire (6 ECTS)						
42CRDL03	Méthodologie de la recherche	TD de 7h	Ya RAO-CHEN	Acquérir les méthodes de recherche nécessaires pour mener des études approfondies sur l'enseignement du chinois.		
42CRDL04	Suivi de mémoire 1	TD de 14h	Directeur de mémoire	Fournir un encadrement personnalisé pour aider les étudiants à définir et à développer leur sujet de mémoire.		

3.3 Semestres 3 et 4

	Code apogée	Intitulé	Type	Responsable	Objectifs
Bloc de compétences 1	Contexte : système éducatif (3 ECTS)				
	54CRFA01	Système éducatif et environnement de travail A	TD de 15h	Voir MEEF allemand	
	54CRFA02	Système éducatif et environnement de travail B	TD de 15h	Voir MEEF allemand	
	Connaissance du métier (3 ECTS)				
	54CRFB01	Éthique appliquée aux cours de langue A	TD de 10h	Voir MEEF allemand	
	54CRFB02	Éthique appliquée aux cours de langue B	TD de 10h	Voir MEEF allemand	
	Exercice du métier : mise en pratique (6 ECTS)				
	54CRFC01	Gestion de classe A	TD de 10h	Voir MEEF allemand	
	54CRFC02	Gestion de classe B	TD de 12h	Voir MEEF allemand	
Bloc de compétences 2	Culture et méthodologie disciplinaire (4 ECTS)				
	54CRFD01	Approfondissement littérature	TD de 14h	Elise LAUNAY	Etude et analyse d'œuvres littéraires liées au programme du CAPES
	54CRFD02	Approfondissement civilisation	TD de 14h	Fanny PALDACCI	Etude de thèmes en lien avec le programme du CAPES / Initiation à l'histoire de l'art chinois (peinture, calligraphie, architecture...)
	54CRFD03	Approfondissement linguistique	TD de 14h	Weiwei GUO	Etude de la syntaxe du chinois moderne
	54CRFD04	Approfondissement littérature et civilisation	TD de 14h	Fanny PALDACCI	Préparation à l'épreuve orale : révision des grandes questions de société contemporaines
	Savoirs linguistiques appliqués (2 ECTS)				
	54CRFE01	Traduction A - thème ou version	TD de 21h	Ya RAO-CHEN	Traduction d'œuvres littéraires chinoises en lien avec les grands axes/thèmes du programme du CAPES
	54CRFE02	Traduction B - thème ou version	TD de 21h	Ya RAO-CHEN	Traduction d'œuvres littéraires chinoises en lien avec les grands axes/thèmes du programme du CAPES

Compléments méthodologiques et disciplinaires (6 ECTS)				
54CRFFo1	Didactique de la grammaire	TD de 7h	Weiwei GUO	Connaître des outils et des méthodes d'enseignement de la grammaire, savoir adapter l'enseignement aux profils des élèves
54CRFFo2	Perfectionnement du français	TD de 14h	Wilfried SEGUE	Expression en contexte : maîtriser la terminologie de la didactique de la langue vivante
54CRFFo3	Stage			
Didactique de la langue vivante (4 ECTS)				
54CRFGo1	Construction de séquence (écrit) A	TD de 14h	Thomas LAHOUSSE	Apprendre à construire des séquences d'enseignement du chinois / développer des scénarios d'apprentissage et présenter une séquence d'enseignement sous la forme d'une dissertation
54CRFGo2	Construction de séquence (écrit) B	TD de 10h	Thomas LAHOUSSE	Apprendre à construire des séquences d'enseignement du chinois / développer des scénarios d'apprentissage et présenter une séquence d'enseignement sous la forme d'une dissertation
Savoirs appliqués : langue en contexte (4 ECTS)				
54CRFHo1	Analyse de ressources audiovisuelles A	TD de 14h	Jessika PICARLE	Analyser, didactiser et préparer une séquence à partir de documents audiovisuels en lien avec la pratique de classe et les attendus du concours.
54CRFHo2	Analyse de ressources audiovisuelles B	TD de 10h	Jessika PICARLE	Analyser, didactiser et préparer une séquence à partir de documents audiovisuels en lien avec la pratique de classe et les attendus du concours.
Mise en œuvre didactique et pédagogique (16 ECTS)				
54CRFIo1	Analyse de la pratique A	TD de 14h	Jessika PICARLE	Comprendre et utiliser différents outils d'analyse de la pratique afin de développer une posture de praticien réflexif. Faire le lien entre théorie et pratique.
54CRFIo2	Analyse de la pratique B	TD de 10h	Jessika PICARLE	Comprendre et utiliser différents outils d'analyse de la pratique afin de développer une posture de praticien réflexif. Faire le lien entre théorie et pratique.
54CRFIo3	Stage			
Recherche et pratiques réflexives (6 ECTS)				
54CRFJo1	Outils de la rédaction	TD de 7h	Ya RAO-CHEN	Améliorer les compétences en rédaction académique et la capacité d'analyse critique et aider les étudiants à exprimer clairement leurs idées et à interpréter les résultats de leur recherche.
54CRFJo2	Recherche et pratique réflexives	TD de 14h	Ya RAO-CHEN	Promouvoir une interaction constante entre la réflexion théorique et les pratiques didactiques, appliquer les concepts théoriques dans des contextes réels.

Construction d'un parcours professionnels personnalisé (6 ECTS)				
54CRFKo1	Suivi de mémoire	TD de 17h	Ya RAO-CHEN	Fournir un encadrement personnalisé pour aider les étudiants à définir et à développer leur sujet de mémoire.
54CRFKo2	Construction d'un parcours professionnel	TD de 20h	Ya RAO-CHEN	Développer une réflexion approfondie sur son parcours professionnel, et se préparer à l'épreuve de l'entretien.

4. Mes examens

4.1 Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences (MCCC)

4.1.1 Définitions

Suivant les objectifs pédagogiques annoncés pour la formation, l'acquisition des connaissances et des compétences peut être appréciée soit par un contrôle continu, soit par des examens de fin de semestre ou d'année d'études (examens terminaux), soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) propres à chaque formation sont validées chaque année par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et portées à la connaissance des étudiantes et des étudiants au plus tard dans le mois qui suit le début de l'année universitaire (soit le 30 septembre), par voie d'affichage sur le site internet de l'Université et sur les sites internet des composantes (UFR et Instituts).

Les MCCC précisent pour chaque semestre ou année d'études :

- **Le régime et l'organisation des études et des examens et, sauf exception, des épreuves de seconde chance (session 2)**, dont :
 - Contrôle continu ou intégral, terminal, examens, seconde chance, modalités alternatives ;
 - Type d'épreuve (écrit, oral, dossier) pour chaque élément pédagogique ou chaque UE ;
 - Les règles de compensation et coefficients pondérateurs pour le calcul de moyennes, le cas échéant.
- Les **MCCC alternatives** pourront être mises en application dès lors que la fermeture administrative des locaux sera prononcée par décision du/de la Président(e) de l'Université et/ou par ordonnance ministérielle. D'autres modalités alternatives pourront être mises en œuvre en fonction des mesures législatives et réglementaires susceptibles d'être adoptées par les pouvoirs publics. La CFVU sera amenée à se prononcer sur la date d'application de ces modalités alternatives de contrôle des connaissances et de compétences votées en instance au début de l'année universitaire ainsi que sur l'application des modalités d'enseignement à distance.

4.1.2 Le déroulement des examens

Être en retard aux examens : Lorsque les MCCC prévoient des examens terminaux, l'accès aux salles d'examen est interdit à toute étudiante ou étudiant qui se présente plus de 1/3 du temps de la durée de l'examen après le début de la composition. Pour l'étudiant ou l'étudiante retardataire (moins de 1/3 du temps de la durée de l'examen) autorisée à entrer en salle d'examen, aucun temps supplémentaire de composition ne sera accordé. Mention du retard sera portée sur le procès-verbal de l'examen. En cas de situation entraînant des perturbations pouvant empêcher les étudiants et les

étudiantes d'arriver à temps, des mesures exceptionnelles pourront être prises tout en préservant l'égalité de chances de toutes les étudiantes et les étudiants concernés par l'épreuve.

Se déplacer pendant les examens : Une fois les sujets distribués, aucun étudiant ou étudiante n'est autorisé à se déplacer et à quitter momentanément ou définitivement la salle avant la fin du tiers de la durée de composition, une fois les sujets distribués (même s'il/elle rend une copie blanche). Les étudiants et les étudiantes qui demandent à quitter provisoirement la salle ne pourront y être autorisés qu'un par un. Ils devront remettre leur copie au surveillant ou à la surveillante, qui la leur restituera à leur retour. Pour les épreuves d'une heure ou moins, aucune sortie ne sera autorisée avant la fin de l'épreuve.

4.1.3 Autres cas

Les étudiantes et les étudiants ne sont pas autorisés à avoir sur eux/elles, dans la salle d'examen, des documents, des outils électroniques, informatiques ou téléphones portables, sauf mention expresse du contraire, auquel cas les documents ou les outils autorisés et les modalités d'utilisation devront être explicités sur le sujet. Toute forme de communication entre l'étudiant ou l'étudiante et l'extérieur de la salle d'examen ou entre les étudiants et étudiantes dans la salle d'examen, est interdite, sauf mention expresse du contraire. Dans le cas d'un double cursus ou du statut d'AJAC (hors double Licence spécifique), la compatibilité entre les examens terminaux ne peut être garantie. L'étudiant ou l'étudiante qui ne pourra se rendre à des examens pour incompatibilité de planning, devra se rendre aux épreuves terminales de seconde chance.

4.2 Mes examens en contrôle continu (CC)

Le contrôle continu est organisé durant les semestres d'enseignement. Il est constitué d'épreuves dont l'organisation et la fréquence sont laissées à la libre appréciation du responsable de l'enseignement et précisées en début d'année (avec un minimum de 2 évaluations). Il ne fait pas nécessairement l'objet de convocation et n'est pas inscrit dans le calendrier des examens. Le contrôle continu peut être appliqué aux enseignements en travaux dirigés (TD), en travaux pratiques, en cours magistraux (CM) ou à l'UE.



Attention : si j'ai un devoir à rendre à mon enseignante ou mon enseignant de TD, je ne suis pas autorisé(e) à le laisser à l'accueil des licences, je m'organise pour lui remettre en mains propres ou lui envoyer par mail (si prévu).

4.3 Mes examens terminaux (CT)

Pour chaque année de Licence, il y a 3 périodes d'examens terminaux :

- de décembre à janvier : examens du semestre impair (1, 3 ou 5 selon mon année de Licence) en 1ère session, c'est-à-dire les examens terminaux portant sur les cours qui ont eu lieu de septembre à décembre

- d'avril à mai : examens du semestre pair (2, 4 ou 6 selon mon année de Licence) en session 1, c'est-à-dire les examens terminaux portant sur les cours qui ont lieu de janvier à avril
- en juin : examens de 2^{ème} session (communément appelés « rattrapages »), où je repasse tous les examens terminaux des matières que je n'ai pas validées, ou auxquels j'ai été absent ou absente lors des examens terminaux de 1^{ère} session (semestres impairs et pairs).

Le planning des examens terminaux est publié sur la page dédiée du site de l'UFR au fur et à mesure de l'année ou dans le calendrier universitaire : <https://langues.univ-lyon2.fr/espace-etudiant/reglement-et-examens/examens-et-contrôle-des-connaissances>

4.4 Assiduité

Sauf en cas de dispense inscrite dans le contrat pédagogique de l'étudiant ou l'étudiante, la présence aux séances d'enseignement (CM, TD...) sur site et en ligne ainsi qu'aux épreuves de contrôle des connaissances et des compétences prévues pour valider la formation est obligatoire. Le contrôle de l'assiduité est obligatoire dès lors que l'enseignement fait l'objet d'une évaluation en contrôle continu (TD, CM, TP). La présence en TD et en TP doit être vérifiée et formalisée par l'enseignant ou l'enseignante. La présence en CM doit être vérifiée et formalisée si l'enseignement fait l'objet d'un contrôle continu ou intégral. Toute absence devra faire l'objet d'un document, indiquant son motif légitime, communiqué à l'enseignant ou l'enseignante et/ou au secrétariat dans un délai de 15 jours à compter du jour de l'absence. Tout étudiant ou toute étudiante non dispensée d'assiduité à un enseignement, est déclaré en **Absence Injustifiée (ABI)** ou en **Absence Justifiée (ABJ)** à la première session d'examen, après la 2^{ème} absence effective constatée (absence à 2 séances). Cette absence entrainera une absence de note. La mention ABJ ou ABI sera indiquée sur le relevé de notes, si l'absence a été considérée comme justifiée ou non. L'étudiant ou l'étudiante pourra se présenter à l'examen de 2^{ème} session. L'étudiant ou l'étudiante ne peut être exclue d'un TD en raison de ses absences. Il/elle pourra continuer à suivre l'enseignement même s'il/si elle ne participera plus au contrôle continu.

Je suis un étudiant. En cas d'absence, voici la marche à suivre :

Option 1 : Je justifie mon absence auprès de l'enseignant dans les 15 jours maximum qui suivent mon absence : je suis donc autorisé à me présenter à une évaluation de remplacement si l'enseignant accepte de m'en faire passer une. Deux options s'ouvrent à moi :

- **Je suis présent à l'évaluation de remplacement :** j'obtiens une note comptant dans ma moyenne de TD. Les choses sont rentrées dans l'ordre.
- **Je suis absent à l'évaluation de remplacement :** quel que soit le motif, je me vois attribuer la note de zéro, qui compte dans ma moyenne de TD.

Option 2 : Je ne justifie pas mon absence : je suis noté absent au contrôle continu et marqué défaillant à la matière TD. Je ne peux pas valider ni ma matière, ni mon semestre, ni mon année.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page dédiée du Règlement général des études : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/reglement-general-des-etudes>

© Université Lumière Lyon 2

UFR des langues - Bâtiment Athéna
18 quai Claude Bernard
69035 Lyon Cedex 07